

Rapport annuel d'étape 2024 : Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme

Découvrez les progrès réalisés dans la mise en œuvre de notre plan stratégique contre le racisme et la façon dont nous construisons un Ontario plus fort et plus inclusif.

Message du ministre

En tant que ministre des Affaires civiques et du Multiculturalisme de l'Ontario, je suis très fier de diriger les efforts du gouvernement en matière d'inclusion économique et de lutte contre le racisme, alors que nous nous efforçons de construire des collectivités plus fortes et plus inclusives. Après le lancement du document intitulé *Bâtir un Ontario plus fort et plus inclusif : Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme* en août 2023, notre gouvernement a continué à prendre des mesures proactives pour lutter contre le racisme et la haine, tout en s'efforçant de bâtir des collectivités plus fortes, plus sûres et plus dynamiques.

La diversité des origines, des croyances et des cultures qui définissent nos collectivités est précisément ce qui fait de l'Ontario le meilleur endroit où vivre, travailler et se divertir. Nos différences restent une source de grande force pour notre province. Au cours de l'année écoulée, nous avons réalisé des progrès significatifs dans nos efforts pour construire une province où chacun a la possibilité de contribuer et de participer à la prospérité de l'Ontario, ainsi que les outils et les occasions nécessaires pour construire une vie meilleure pour eux-mêmes, leurs familles et leurs collectivités.

Malgré tous les progrès accomplis, certaines personnes continuent de subir le racisme et la haine en raison de leur identité, de leur origine, de leur culte ou de leur orientation sexuelle. Ces actes sont totalement inacceptables et n'auront jamais leur place en Ontario. Le présent rapport d'étape symbolise les efforts que nous déployons actuellement pour relever ces défis. Grâce à nos efforts pangouvernementaux et à notre engagement auprès des partenaires communautaires, des leaders sectoriels et des chercheurs, nous réalisons des investissements importants pour donner aux collectivités les moyens d'agir, pour surmonter les obstacles et pour s'attaquer aux domaines de disproportionnalité par le biais de politiques et de programmes fondés sur des données probantes.

Mais le travail ne s'arrête pas là. Qu'il s'agisse d'investissements réalisés par le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme ou par des ministères partenaires, ces actions continuent d'avoir un impact réel, en aidant à débloquent des possibilités, à fournir aux jeunes de l'Ontario l'éducation et les compétences nécessaires pour occuper les emplois de demain, à favoriser des collectivités plus inclusives et à améliorer la qualité de vie de tous ceux qui considèrent l'Ontario comme leur foyer.

Le présent rapport d'activité s'appuie sur les progrès accomplis, tout en traçant la voie à suivre pour l'avenir, alors que nous nous efforçons de construire un Ontario meilleur, plus lumineux et plus fort pour tous.

L'honorable Michael Ford
Ministre des Affaires civiques et du Multiculturalisme

Message de la sous-ministre

La Direction générale de l'action contre le racisme (DGAR) dirige la politique et les programmes du gouvernement visant à démanteler le racisme systémique et à faire progresser l'équité raciale. Grâce à leurs conseils, le Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme (<https://www.ontario.ca/fr/page/batir-un-ontario-plus-fort-et-plus-inclusif-plan-strategique-de-lontario-contre-le-racisme>) trace une voie claire vers un meilleur Ontario pour tous.

En tant que femme noire et responsable de la fonction publique de l'Ontario, je sais de première main à quel point il est essentiel de disposer de nombreux outils dans notre boîte à outils pour lutter contre le racisme systémique et la haine.

Ce rapport met en lumière le travail de personnes incroyables et un large éventail d'initiatives dans 14 ministères qui se concentrent sur nos principaux domaines d'action : l'autonomisation économique, le soutien des enfants et des jeunes, les initiatives de lutte contre le racisme et la haine envers certaines populations, et les politiques générales et la responsabilisation. Il témoigne de nos efforts continus pour éliminer les barrières raciales systémiques qui affectent les collectivités autochtones, noires et autres collectivités racialisées, ainsi que de nos initiatives renforcées pour lutter contre la haine – comme l'investissement supplémentaire de notre ministère pour étendre le Programme ontarien de subventions pour les mesures de sécurité visant la prévention des crimes haineux. Ces étapes montrent qu'en travaillant ensemble au sein du gouvernement, avec des partenaires communautaires, des leaders sectoriels et d'autres, nous pouvons amener des changements significatifs.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, je suis encouragée par les progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent. Nous avons tous la responsabilité de lutter contre le racisme et, grâce à nos actions conjointes, nous avons pu constater que la collaboration et l'engagement sont nécessaires pour construire une société plus forte et plus équitable.

Je remercie la DGAR pour son leadership et nos partenaires du gouvernement et de l'Ontario pour leur engagement continu dans la lutte contre le racisme systémique. Ensemble, nous pouvons poursuivre cet excellent travail en élaborant la stratégie et ses initiatives dans les années à venir.

Nosa Ero-Brown
Sous-ministre
Ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme

Aperçu

Le présent rapport fait état des progrès accomplis par l'Ontario dans la réalisation des engagements énoncés dans le document *Bâtir un Ontario plus fort et plus inclusif : Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme* (<https://www.ontario.ca/fr/page/batir-un-ontario-plus-fort-et-plus-inclusif-plan-strategique-de-lontario-contre-le-racisme>) qui a été publié en août 2023.

La stratégie représente notre nouvelle approche et reflète les efforts déployés pour que chaque Ontarienne et Ontarien puisse participer, contribuer et bénéficier du progrès social et de la croissance économique. Le rapport illustre l'approche pangouvernementale que nous adoptons, en collaboration avec des partenaires communautaires, des responsables sectoriels et d'autres acteurs, pour lutter concrètement contre le racisme et la haine, éliminer les obstacles et faire progresser l'équité raciale.

Domaines d'action

Les initiatives décrites dans les pages suivantes s'inscrivent dans les quatre domaines d'action présentés dans la stratégie :

- L'autonomisation économique
- Soutien des enfants et des jeunes
- Initiatives de lutte contre le racisme et la haine envers certaines populations
- Politiques générales et responsabilisation

L'autonomisation économique

La province vise à supprimer les obstacles afin d'améliorer les possibilités d'emploi, de commerce et d'entrepreneuriat pour les Autochtones, les Noirs et les autres Ontariennes et Ontariens racialisés.

Connecter les nouveaux arrivants et les collectivités autochtones, noires et autres collectivités racialisées à l'éducation, au développement des compétences et aux possibilités d'emploi

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario

Les conseils scolaires sont encouragés à promouvoir l'apprentissage et à soutenir les étudiants qui sont généralement sous-représentés dans les métiers, tels que les Autochtones, les Noirs et les autres personnes racialisées. En 2022, le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences a lancé un projet pilote du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario dans deux écoles des Premières Nations. Le projet pilote a été élargi pour l'année scolaire 2023–2024 afin d'inclure huit écoles des Premières Nations.

Renforcer le Fonds pour le développement des compétences pour relever les défis liés à l'embauche, à la formation ou à la reconversion des travailleurs

Le volet formation du Fonds de développement des compétences offre un financement aux organisations pour des projets novateurs qui s'attaquent aux défis liés à l'embauche, à la formation ou au maintien en poste des travailleurs, y compris des apprentis, afin de stimuler la croissance économique de l'Ontario. Il s'agit notamment de projets visant à aider les personnes racialisées et les populations autochtones confrontées à des obstacles à l'emploi.

L'année dernière, 246,6 millions de dollars ont été investis dans 170 projets pour aider plus de 69 000 participants à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour trouver un emploi. Sur ces 170 projets, 103 ont désigné les populations autochtones comme l'un de leurs groupes de participants prioritaires.

Alphabétisation et formation de base

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB) donne aux adultes de l'Ontario la possibilité de développer et d'appliquer des compétences en matière de communication, de calcul, de relations interpersonnelles et de technologies numériques. Le programme aide les personnes qui ont des objectifs à réussir leur transition vers l'emploi, l'enseignement postsecondaire,

l'apprentissage, l'école secondaire et une plus grande indépendance. Le programme se concentre sur l'aide aux adultes immigrés ou racialisés, sans emploi, bénéficiant d'une aide au revenu, handicapés ou ayant eu des démêlés avec la justice. Au cours de l'exercice 2023–2024, 5 044 nouveaux apprenants de l'AFB se sont déclarés racialisés (contre 3 952 au cours de l'exercice précédent) et 1 309 apprenants racialisés se sont déclarés employés à la sortie du programme (contre 1 034 en 2022–2023). En outre, des projets pilotes financés par le programme fédéral Compétences pour réussir (pour les exercices financiers 2022–2023 et 2023–2024) ont amélioré les programmes d'AFB pour les apprenants autochtones.

Programme Investir dans l'avenir des femmes

Le programme Investir dans l'avenir des femmes aide les femmes, y compris les femmes autochtones, noires et autres femmes racialisées de l'Ontario à trouver un emploi, à créer leur propre entreprise ou à poursuivre leur formation ou leur éducation.

L'ajout de 11 nouveaux sites depuis 2022–2023 porte à 34 le nombre de sites de prestation de services dans la province. Cela permet à un plus grand nombre de femmes d'accéder au programme et de réduire les obstacles, garantissant ainsi que davantage de femmes et de personnes issues de la diversité de genre ont accès aux services pour améliorer leur bien-être et acquérir une indépendance financière. Ces services comprennent l'aide aux victimes de la violence sexiste, l'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante et des possibilités de formation à l'emploi.

Fonds pour les initiatives autochtones relatives aux transports

Lancé en 2021, le Fonds pour les initiatives autochtones relatives aux transports (FIAT) est ouvert aux collectivités et organisations autochtones qui souhaitent obtenir un financement pour des projets locaux liés aux transports. Des transports sûrs et fiables sont essentiels pour relier les collectivités des Premières Nations à des occasions réelles qui amélioreront la santé et le bien-être économique.

En 2023–2024, près de 584 000 dollars ont été attribués par l'intermédiaire du FIAT à neuf projets menés par des collectivités et des organisations autochtones en Ontario. En 2024–2025, près de 675 000 dollars ont été attribués à 9 nouveaux projets. Depuis son lancement, le FIAT a contribué à financer :

- l'exploitation de services de transport public
- l'amélioration des routes et des sentiers
- le soutien au permis de conduire
- des initiatives de formation technique
- l'installation de mesures de sécurité
- d'autres priorités communautaires

Programme pour la main-d'œuvre et le talent de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Le volet Développement de la main-d'œuvre autochtone du Programme pour la main-d'œuvre et le talent a été créé pour renforcer et développer la main-d'œuvre autochtone du Nord de l'Ontario par le biais de partenariats commerciaux qui offrent des stages aux Autochtones. En 2023–2024, 3,25 millions de dollars ont été investis pour soutenir 81 stages autochtones. Jusqu'à présent, en 2024–2025, plus de 868 000 dollars de financement ont été approuvés pour soutenir 23 stages autochtones.

Soutien aux nouveaux arrivants en Ontario

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences investit 100 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2024–2025 dans des services d'établissement qui aident plus de 150 000 nouveaux arrivants chaque année. Ces services aident les nouveaux arrivants à se rapprocher de leur collectivité et à y contribuer à l'aide des éléments suivants :

- services d'orientation et d'information
- évaluation des besoins et orientation
- formation linguistique
- services liés à l'emploi

Services d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants

Les services d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants offrent des services multilingues et culturellement adaptés, notamment :

- l'évaluation des besoins individuels

- des informations et de l'aide pour accéder à une variété de services communautaires et d'emploi
- de l'aide pour entrer efficacement sur le marché du travail

En 2023–2024, plus de 120 000 nouveaux arrivants et réfugiés ont bénéficié d'une aide à l'établissement et d'un soutien pour accéder à :

- un logement
- des soins de santé
- l'éducation
- des services et ressources en matière de formation et d'emploi

Programme de formation relais de l'Ontario

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences finance 45 programmes à travers l'Ontario pour aider les immigrants internationaux hautement qualifiés à surmonter les obstacles à la reconnaissance des qualifications internationales et à trouver des emplois où ils peuvent travailler dans la pleine mesure de leur éducation et de leur expérience internationales.

En 2023–2024, 3 200 Ontariennes et Ontariens ont bénéficié d'une formation professionnelle spécifique, d'un soutien pour l'obtention d'un permis, d'un placement professionnel et d'un mentorat. Environ 23 % (728) ont déclaré appartenir à un groupe racialisé.

Programme de formation linguistique pour adultes

Le Programme de formation linguistique pour adultes aide les nouveaux arrivants à améliorer leurs compétences en anglais ou en français afin de mieux communiquer dans leur vie quotidienne, de trouver un emploi ou d'aller à l'école. Le programme fournit :

- une évaluation des compétences linguistiques
- des cours de français et d'anglais langue seconde, du niveau débutant au niveau avancé
- des programmes de compétences linguistiques et de communication spécifiques au lieu de travail et à la profession dans des secteurs tels que :
 - services de soutien à la personne
 - métiers spécialisés
 - service à la clientèle
 - fabrication

En 2023–2024, plus de 60 000 nouveaux arrivants ont participé à des programmes de formation linguistique.

Renouvellement des services d'emploi

Le renouvellement des services d'emploi vise à fournir des services d'emploi et de formation de la plus haute qualité à la population de l'Ontario, y compris aux demandeurs d'emploi issus des collectivités de nouveaux arrivants, autochtones, noires et d'autres collectivités racialisées.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences mesure les résultats, y compris les indicateurs de rendement (IR) pour les collectivités noires et les autres collectivités racialisées, et recueille des données à l'aide des Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique, connues sous le nom de Normes ontariennes relatives aux données sur l'antiracisme.

Grâce à ce système intégré, avec les programmes d'aide sociale à l'emploi, l'Aide à l'emploi d'Ontario au travail et les Soutiens à l'emploi du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, dans le cadre d'Emploi Ontario, le ministère cherche à améliorer les services d'emploi afin que davantage de personnes au chômage ou bénéficiant de l'aide sociale puissent trouver un travail durable et intéressant.

Dans certains cas, la transformation dépasse l'engagement du ministère à servir les groupes cibles. Par rapport aux statistiques démographiques de Statistique Canada, une plus grande proportion de personnes en situation de handicap, de jeunes ayant des besoins plus importants, de francophones et de collectivités autochtones est desservie.

Soutenir les entreprises autochtones, les entreprises et les entrepreneurs noirs et d'autres groupes racialisés

Programme de subventions pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (SERA)

Le Programme de subvention SERA (<https://www.app.grants.gov.on.ca/raise/#/main>) soutient les entrepreneurs autochtones, noirs et d'autres groupes racialisés en leur donnant accès à :

- un formation au développement des entreprises
- un accompagnement d'entreprise adapté et sensible à la culture
- des possibilités de réseautage
- une subvention unique de 10 000 dollars

En 2023–2024, le programme a aidé près de 500 entrepreneurs à mettre à l'échelle leur activité en augmentant leur clientèle, leurs revenus et leur efficacité opérationnelle. En fournissant des services individualisés aux participants tout au long du programme, le cycle 2023–2024 a atteint un taux d'achèvement de 95 %. En 2024–2025, plus de 400 entrepreneurs devraient être soutenus par le programme.

Appui au développement économique pour les Autochtones

En juin 2024, le ministère des Affaires autochtones et de la Réconciliation économique avec les Premières Nations pour marquer l'engagement de l'Ontario en faveur de la réconciliation économique.

Financement des capacités et soutien à la formation pour les agentes et agents de développement économique par le biais de l'Ontario First Nations Economic Developers Association

L'Ontario investit 25 millions de dollars entre 2022 et 2025 pour répondre aux besoins des collectivités des Premières Nations en matière de développement économique. Cette somme comprend 6,8 millions de dollars sur trois ans pour améliorer la formation des agentes et agents de développement économique et des entreprises autochtones. En février 2024, plus de 90 services de développement économique des Premières Nations et conseils tribaux auront bénéficié d'un soutien financier et d'équipements essentiels par l'intermédiaire de l'Ontario First Nations Economic Developers Association.

Prêts et subventions aux entreprises autochtones par l'intermédiaire d'institutions financières autochtones

De 2022 à 2025, l'Ontario fournit 10 millions de dollars pour améliorer l'accès à des prêts à faible taux d'intérêt et à des subventions pouvant aller jusqu'à 50 000 dollars pour les entreprises et les entrepreneurs autochtones dans des secteurs tels que :

- la construction
- la fabrication
- la santé et les services sociaux
- le tourisme

Subventions pour le commerce électronique pour faciliter la numérisation des entreprises autochtones

De 2022 à 2025, l'Ontario fournit 2,5 millions de dollars sur trois ans pour accroître la numérisation et soutenir le développement du commerce électronique pour les petites et moyennes entreprises autochtones, y compris la croissance des entreprises en ligne jeunes et en phase de démarrage. Ce programme, qui en est à sa troisième année d'existence, est très demandé par de nombreuses institutions financières autochtones qui souhaitent continuer à bénéficier de subventions pour le commerce électronique.

Créer des partenariats entre les secteurs public et privé pour soutenir les collectivités et développer l'économie de l'Ontario

Centres d'encadrement des petits entrepreneurs

Les 47 Centres d'encadrement des petites entreprises (CEPE) de l'Ontario offrent aux entrepreneurs et aux petites entreprises, y compris aux entrepreneurs autochtones, noirs et d'autres groupes racialisés, un accès à l'information et à l'expertise pour les aider à démarrer, à développer ou à acheter une entreprise.

En 2023–2024, les CEPE de l'Ontario ont offert des consultations à plus de 37 000 entrepreneurs. En outre, avec l'aide d'Entreprise en démarrage Plus (<https://www.ontario.ca/fr/page/entreprise-en-demarrage-plus>) et d'Entreprise d'été (<https://www.ontario.ca/fr/page/demarrer-une-entreprise-dete-etudiants>), les CEPE de l'Ontario ont créé 1 623 emplois et aidé 1 437 participants à créer, développer ou acheter une

entreprise. En plus du financement continu des 47 CEPE, l'Ontario investit 6,8 millions de dollars supplémentaires au cours des deux prochaines années pour améliorer le programme Entreprise en démarrage Plus et soutenir le programme Entreprise d'été.

Soutien des enfants et des jeunes

La province prend des mesures pour s'assurer que les enfants et les jeunes autochtones, noirs et d'autres groupes racialisés ont des chances égales de réussir et de réaliser leur plein potentiel.

Améliorer les systèmes de protection de l'enfance, d'éducation et de justice pour mieux soutenir les enfants et les jeunes

Fonds d'aide à la réussite des étudiantes et étudiants autochtones

Les élèves autochtones réussissent mieux lorsqu'ils bénéficient d'un soutien et de services adaptés à leur culture. Le Fonds d'aide à la réussite des étudiantes et étudiants autochtones fournit un financement annuel de 18,2 millions de dollars pour élaborer et mettre en œuvre des programmes dans 24 collèges et 21 universités. Ces soutiens et services sont fournis aux apprenants autochtones d'une manière culturellement appropriée, y compris :

- le recrutement
- les Aînés mentors
- les Centres pour étudiants autochtones
- les partenariats et mobilisations communautaires
- l'enrichissement scolaire

Équipes d'intervention auprès des enfants à risque d'exploitation

Les équipes INTERE (intervention auprès des enfants à risque d'exploitation) sont des équipes d'intervention spécialisées composées d'officiers de police et de travailleurs de la protection de l'enfance. Ils identifient et localisent les enfants et les jeunes âgés de 12 à 17 ans, y compris les Autochtones, les Noirs et les autres collectivités racialisées, qui sont ou risquent d'être victimes d'exploitation sexuelle et de traite, afin d'intervenir plus tôt et de fournir un soutien et des ressources.

Des équipes INTERE ont été mises en place à Toronto et à Durham en 2021. En 2024, une troisième équipe INTERE sera mise en place dans la région de Kenora, en collaboration avec des représentants autochtones et des organisations communautaires, des sociétés d'aide à l'enfance et des services de police, afin d'élaborer un modèle qui reflète les besoins uniques de la région.

Fonds Perspectives Jeunesse

Par l'intermédiaire de la Fondation Trillium de l'Ontario, le Fonds Perspectives Jeunesse offre des subventions et un soutien au renforcement des capacités aux groupes de base dirigés par des familles et des jeunes, ainsi qu'aux partenaires du système au service des jeunes (12 à 29 ans) afin d'améliorer les résultats économiques et le bien-être social.

En 2023–2024, 14,2 millions de dollars de subventions ont été accordés à 39 projets locaux axés sur les jeunes dans toute la province. Ces subventions aident les organisations communautaires à surmonter les obstacles et à obtenir de meilleurs résultats sociaux et économiques pour les populations, notamment les enfants, les jeunes et les familles autochtones, noires et d'autres groupes racialisés.

Décloisonnement

En juillet 2020, dans le cadre de ses efforts visant à garantir que tous les élèves puissent atteindre leur plein potentiel, le gouvernement a annoncé le decloisonnement des élèves de 9^e année entre les cours appliqués et les cours théoriques. À partir de septembre 2022, toutes les matières de la 9^e année sont proposées dans un seul volet.

En 2023–2024, le ministère de l'Éducation a investi plus de 100 millions de dollars dans la dotation en personnel afin d'embaucher plus de 660 enseignants pour soutenir le decloisonnement et la transition vers l'école secondaire. La suppression de la 9^e année garantit que les élèves des Premières Nations, les Métis, les Inuits, les Noirs et les autres élèves racialisés, ainsi que les élèves issus de ménages à faible revenu ou en situation de handicap et ayant des besoins éducatifs spéciaux ont la possibilité de réussir et ne sont plus limités par les cours appliqués.

Refonte des services de justice pour les jeunes noirs et autochtones

La Refonte des services de justice pour les jeunes noirs et autochtones (la Refonte) soutient des programmes qui contribuent à prévenir et à réduire le nombre de jeunes noirs et autochtones impliqués dans le système de justice pour les jeunes. En réponse aux

appels des collectivités noires et autochtones à améliorer les programmes culturellement pertinents, un appel à propositions pour de nouveaux programmes a été lancé en janvier 2024, et la mise en œuvre des nouveaux programmes est prévue pour la fin de l'été 2024. Les nouveaux programmes aideront les jeunes, leurs familles et leurs collectivités tout en revitalisant le sens de l'objectif, l'estime de soi et la valeur des jeunes.

Mesures de soutien ciblées pour l'éducation des élèves autochtones, noirs et racisés

L'Ontario finance divers programmes visant à améliorer les possibilités d'éducation des étudiants, y compris des étudiants autochtones, noirs et d'autres groupes racialisés.

Élargissement des programmes à double reconnaissance de crédit

Cet élargissement offre des possibilités supplémentaires à ceux qui ont des difficultés à remplir les conditions d'obtention du diplôme ou qui ont quitté l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme. En 2023–2024, environ 811 étudiants supplémentaires confrontés à des défis ont été approuvés pour prendre environ 866 crédits doubles dans 50 programmes, et environ 172 étudiants autochtones supplémentaires ont été approuvés pour prendre environ 200 crédits doubles dans 13 programmes.

Permis et soutien pour les programmes et les mesures d'intervention en lecture

Les élèves autochtones, noirs et autres élèves racialisés sont souvent surreprésentés dans les programmes d'éducation spéciale. Ces permis et soutiens permettent aux élèves d'accéder à des programmes de lecture systématiques et fondés sur des données probantes ou à des interventions pour les lecteurs en difficulté. Au cours de l'année scolaire 2023–2024, au moins 109 000 élèves ont bénéficié de programmes de lecture fondés sur des données probantes dans l'ensemble de la province.

Intervention précoce en mathématiques pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers

Les élèves autochtones, noirs et autres élèves racialisés sont souvent surreprésentés dans les programmes d'éducation spéciale. Le fonds pour la formation continue dédié à cette initiative continue de préparer les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers à un environnement de mathématiques décloisonné en 9^e année. Les données de 2022–2023 montrent qu'en moyenne, 22 % d'élèves en difficulté en moins ont eu besoin d'une modification du programme de mathématiques et 26 % d'élèves en difficulté en plus ont atteint le niveau scolaire.

Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme

Ce programme aide les élèves noirs à obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario. En 2023–2024, cinq entraîneurs supplémentaires ont été ajoutés au programme par rapport à 2022–2023, portant le total à 41, et le nombre de conseils scolaires impliqués est passé de 22 à 26. En plus de fournir un soutien direct aux élèves, les accompagnateurs conseillent les responsables des écoles et des conseils scolaires pour les aider à modifier le système afin que les élèves noirs se sentent bien accueillis, inclus et vivent une meilleure expérience à l'école.

Programme des accompagnateurs des élèves autochtones à l'obtention du diplôme

Ce programmesoutient le bien-être et la réussite des élèves autochtones dans l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Le programme offre également un soutien aux étudiants des Premières Nations lors de la transition entre les écoles financées par le gouvernement fédéral ou gérées par les Premières Nations et les écoles secondaires financées par le gouvernement provincial, ainsi que dans le cadre de l'enseignement postsecondaire, de la formation ou des possibilités offertes par le marché de l'emploi. En 2023–2024, 38 accompagnateurs au total ont été financés dans 30 conseils scolaires.

Élimination des suspensions discrétionnaires pour les élèves de la prématernelle à la 3^e année

Dans le passé, les suspensions discrétionnaires ont eu un impact disproportionné sur les élèves autochtones, noirs et d'autres groupes raciaux, ainsi que sur les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. En éliminant les suspensions discrétionnaires pour les élèves de la prématernelle à la troisième année, les possibilités de développer et de mettre en pratique des compétences sociales et émotionnelles importantes et de développer une vision positive de l'apprentissage, de l'école, des enseignants et de leur collectivité sont accrues.

Promotion de l'équité raciale dans l'éducation

Plan d'action des conseils scolaires (PACS) pour l'éducation autochtone

Le PACS est élaboré chaque année par les conseils scolaires de district en collaboration avec le Conseil de l'éducation autochtone du conseil. Le PACS identifie et suit les programmes et initiatives ciblés soutenant l'éducation autochtone au sein de son conseil. Les

conseils scolaires reçoivent des fonds pour soutenir la mise en œuvre de leurs plans d'action par le biais de la composante du financement principale du Plan d'action des conseils scolaires.

En 2023–2024, le ministère de l'Éducation investit plus de 118 millions de dollars dans les conseils scolaires pour financer la mise en œuvre de programmes et d'initiatives qui soutiennent la réussite scolaire et le bien-être des élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits et qui renforcent les connaissances de tous les élèves et éducateurs sur l'histoire, la culture, les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Programme intensif sur les droits de la personne pour les dirigeants des conseils scolaires

Le ministère de l'Éducation a offert des possibilités de formation professionnelle virtuelle aux conseillers scolaires, aux surintendants et aux directeurs de l'éducation. Ces séances ont permis d'acquérir une compréhension fondamentale des droits des personnes en situation de handicap dans l'enseignement public au printemps 2023, et des activités haineuses dans les écoles à l'automne 2023, en mobilisant et en consultant des groupes communautaires représentant les collectivités noires, autochtones, juives, musulmanes, asiatiques, sud-asiatiques, handicapées et bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexes, asexuelles et autres (2ELGBTQQIA+).

Supprimer les obstacles et améliorer l'accès à des programmes culturellement pertinents dans les domaines de l'apprentissage précoce et de la garde d'enfants, de l'éducation, du développement de l'enfant, de la santé, des sports et des loisirs

Plan d'action pour les jeunes noirs

Le Plan d'action pour les jeunes Noirs (PAJN) (<https://www.ontario.ca/fr/page/plan-daction-pour-les-jeunes-noirs>) a été créé pour aider les enfants, les jeunes et les familles noirs de l'Ontario à surmonter les obstacles et à lutter contre les disparités. Les programmes adaptés à la culture des jeunes du PAJN continuent d'être mis en œuvre avec succès dans l'ensemble de l'Ontario, offrant aux enfants et aux jeunes noirs, ainsi qu'à leurs familles, des mesures de prévention et d'intervention précoce adaptées à leur culture, afin d'améliorer leur bien-être, de surmonter les obstacles et d'augmenter leurs chances de réussite.

En 2020, le Programme d'autonomisation économique du PAJN a été lancé sous la forme d'une série d'initiatives visant à aider les jeunes Noirs à acquérir des compétences recherchées pour lancer leur carrière et accéder à des possibilités d'emploi. En 2023–2024, plus de 50 programmes d'autonomisation économique ont été financés, desservant plus de 17 000 participants. En 2024–2025, l'Ontario investit 30,5 millions de dollars supplémentaires dans le programme d'autonomisation économique du PAJN.

Programme d'animateurs de loisirs communautaires pour les Autochtones

Le Programme d'animateurs de loisirs communautaires pour les Autochtones aide les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées autochtones à participer à des programmes communautaires de sport, de loisirs et d'activité physique dans le but de :

- améliorer leur santé physique et mentale et leur bien-être
- renforcer leur estime de soi et leur résilience
- renforcer l'engagement et les liens avec leur collectivité et leurs partenaires

En 2022–2023, plus de 10 590 enfants, jeunes, adultes et personnes âgées autochtones ont participé à 354 activités et événements soutenus par le programme dans toute la province.

Loisirs communautaires inclusifs

En 2023–2024, l'initiative Loisirs communautaires inclusifs a fourni des programmes sportifs et récréatifs accessibles, abordables et inclusifs à environ 25 000 enfants et jeunes, créant ainsi davantage d'occasions pour les groupes sous-représentés, en particulier les enfants et les jeunes issus des collectivités autochtones, noires et d'autres collectivités racialisées, de bénéficier des effets positifs du sport et des loisirs.

Voie sportive pour le bien-être des Autochtones en Ontario

L'initiative de la Voie sportive pour le bien-être des Autochtones en Ontario soutient un réseau intégré de possibilités pour les Autochtones de tous âges et de toutes capacités de participer à des activités sportives à des niveaux récréatifs et de progresser jusqu'au niveau de compétition qu'ils souhaitent atteindre. En 2023–2024, on estime que 5 697 Autochtones, dont 3 690 jeunes, ont eu l'occasion de participer à 50 programmes, activités et événements, notamment des programmes de culture physique et d'initiation aux sports, des camps multisports pour les jeunes, des ateliers de développement des athlètes et des entraîneurs, des tournois sportifs régionaux et provinciaux et des programmes de bien-être familial.

Camps culturels pour les jeunes

Le programme de Camps culturels pour les jeunes (CCJ) est mis en œuvre en partenariat avec un maximum de 10 organisations autochtones pour soutenir des possibilités de programmation qui aident les jeunes autochtones à approfondir leur compréhension des connaissances et des langues traditionnelles et à développer des compétences de leadership par le biais d'activités expérientielles et terrestres.

En 2022–2023, plus de 7 900 jeunes et leurs familles ont participé à plus de 360 activités soutenues par les CCJ dans toute la province, y compris :

- des ateliers linguistiques
- du tambour traditionnel
- du jardinage et de la récolte
- de la chasse et du piégeage

Partenariats avec les collectivités pour lutter contre le racisme, la haine et la discrimination

Le ministère de l'Éducation collabore avec divers partenaires communautaires pour améliorer et fournir un soutien, des services et des ressources culturellement pertinents et adaptés aux élèves et aux éducateurs afin de lutter contre le racisme, la haine et la discrimination.

EDGE Tutoring Program

Parents of Black Children a fourni des services de tutorat aux élèves noirs par le biais de son EDGE Tutoring Program. Grâce à ce financement, 90 élèves de la maternelle à la terminale ont bénéficié deux fois par semaine d'un tutorat adapté à leur culture en français, en mathématiques et en anglais.

Pinball Clemons Foundation

La Pinball Clemons Foundation s'est associée à la One Voice One Team Youth Leadership Organization pour offrir des services de mentorat et des programmes scolaires et extrascolaires. Cette initiative a permis de soutenir 265 étudiants au total.

Friends of Simon Wiesenthal Centre

Pour lutter contre l'antisémitisme, Friends of Simon Wiesenthal Centre a fourni aux éducateurs des écoles élémentaires des ressources qui racontent les histoires des survivants de l'Holocauste. L'organisation a noté que les participants avaient fait état d'un engagement éducatif accru et d'un engagement fort en faveur de l'apprentissage et de la compréhension de l'antisémitisme.

Accent sur les jeunes

Accent sur les jeunes, un programme financé pour fournir de l'emploi, de la formation, du mentorat et un soutien global, est un effort de collaboration conçu pour aider les élèves de l'enseignement secondaire qui sont confrontés à de multiples obstacles à la réussite, y compris la discrimination systémique et les préjugés.

Au cours de l'année de programme 2022–23, environ 2 200 étudiants ont été embauchés et plus de 79 500 enfants et jeunes ont participé à des programmes.

Toronto District School Board

Le Toronto District School Board (TDSB) s'attaque aux incidents de violence à l'école en soutenant l'inclusion et l'engagement dans les écoles. Le TDSB a collaboré avec des partenaires communautaires pour élargir l'offre de programmes d'apprentissage et de loisirs. Les partenaires communautaires ont proposé une programmation pluridisciplinaire comprenant l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul et des arts, ainsi que des initiatives visant à favoriser une vie active saine, la condition physique, le bien-être, la constitution d'équipes, le leadership et la résolution des conflits. Plus de 4 600 étudiants ont participé au programme et 15 agences ont été impliquées dans la mise en œuvre et l'exécution du programme.

Financement de la santé mentale des étudiants des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que des étudiants racialisés et marginalisés

En 2023–2024, des fonds de programmation ont été distribués à diverses organisations pour soutenir les collectivités mal desservies en leur offrant des services et un soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie qui soient culturellement pertinents et adaptés. Le ministère de l'Éducation a fourni 3,75 millions de dollars en 2023–2024 aux organisations territoriales politiques des Premières Nations, aux organisations autochtones urbaines et aux organisations communautaires ciblées pour fournir des soutiens et des

services culturellement pertinents et adaptés en matière de santé mentale, de toxicomanie et de bien-être aux étudiants autochtones, racialisés et marginalisés.

Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes autochtones

Avec le soutien de l'Initiative de la famille Martin, les conseils scolaires et les écoles identifient et se mettent en relation avec des chefs d'entreprise locaux pour encadrer les élèves autochtones. Pour l'année scolaire 2023–2024, 80 % des étudiants ont satisfait aux exigences du programme et se sont déclarés davantage sensibilisés à la création d'entreprise. Grâce à leur participation, les étudiants autochtones sont aidés à réussir dans leur éducation ou leur formation, dans leurs projets d'entreprise, sur leur lieu de travail et dans la vie de tous les jours.

Initiatives de lutte contre le racisme et la haine envers certaines populations

La province continue de s'attaquer à l'incidence négative des différentes formes de racisme et de haine, y compris, mais sans s'y limiter, le racisme anti-autochtone, le racisme anti-noir, l'antisémitisme et l'islamophobie.

Créer et soutenir des stratégies, des initiatives et des ressources ciblées qui promeuvent la lutte contre le racisme et s'attaquent aux comportements motivés par la haine

Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs

La Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs (<https://www.ontario.ca/fr/page/la-strategie-de-lutte-contre-le-racisme-envers-les-noirs-de-lontario>) a été lancée dans le but d'éliminer les disparités de résultats pour les Ontariennes et Ontariens noirs dans les secteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la justice. La stratégie cible le racisme systémique dans les politiques, les décisions et les programmes, et contribue à promouvoir un changement systémique à long terme. Voir l'annexe pour un accent particulier sur les progrès de la stratégie de lutte contre le racisme noir.

Patrouille Makwa

La patrouille Makwa de Kenora est une initiative communautaire de base, adaptée à la culture, qui s'engage à assurer la sécurité des peuples autochtones et des autres habitants de la ville de Kenora, en les mettant en contact avec les services qui contribuent à leur bien-être. En 2023–2024, la patrouille Makwa a effectué 3 025 contrôles de santé, fourni 6 218 transports sécurisés et collecté 18 064 seringues.

Ligne d'assistance aux personnes âgées

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité a investi 770 000 dollars en 2023–2024 et 2024–2025 pour la Ligne d'assistance aux personnes âgées (LAPA), une ligne d'écoute et de soutien à l'échelle de la province, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, destinée aux personnes âgées (ou aux personnes agissant en leur nom), y compris les personnes âgées autochtones, noires et d'autres groupes racialisés, qui subissent ou risquent de subir de mauvais traitements. En 2023–2024, près de 32 000 appels ont été traités.

Ressources éducatives adaptées aux populations

Le ministère de l'Éducation continue également à travailler avec les collectivités pour développer des ressources liées au programme scolaire, par exemple des ressources pour les salles de classe, afin de promouvoir la diversité et de mieux refléter la population du Canada.

Libération 75

Libération 75 a été financé par pour fournir des ressources pédagogiques sur l'Holocauste et l'antisémitisme aux éducateurs et soutenir les étudiants. Grâce à ce financement, 4 000 élèves de la 6^e à la 8^e année ont assisté à des représentations en direct sur l'Holocauste et les dangers de l'antisémitisme et de la haine, et 25 000 élèves de la 6^e à la 8^e année ont suivi ces représentations en direct.

Soutenir les besoins spécifiques des collectivités et des secteurs par des actions proactives et réactives fortes

Subvention pour les mesures de sécurité visant la prévention des crimes haineux

Le gouvernement investit 25,5 millions de dollars sur deux ans dans la Subvention pour les mesures de sécurité visant la prévention des crimes haineux (<https://www.ontario.ca/fr/page/subvention-ontarienne-pour-les-mesures-de-securite-visant-la-prevention-des-crimes-haineux>) afin d'aider les organisations religieuses et culturelles à améliorer ou à mettre en œuvre des mesures visant à garantir la sécurité des espaces communautaires. L'Ontario a investi 20,5 millions de dollars supplémentaires en 2023–2024 pour faire face à l'augmentation des incidents haineux contre les groupes religieux et minoritaires, en particulier dans le contexte d'une montée de l'antisémitisme et de l'islamophobie. À ce jour, 1 682 bénéficiaires ont reçu un financement. Les demandes de subvention seront ouvertes à l'automne 2024.

Équipe d'enquête sur les crimes haineux et l'extrémisme

L'Équipe d'enquête sur les crimes haineux et l'extrémisme (EECHE) est un réseau de services de police qui fournit un soutien spécialisé en matière d'enquête et mène des opérations de renseignement stratégiques et tactiques multijuridictionnelles ciblant des individus ou des groupes organisés afin de réduire les crimes haineux et d'assurer la sécurité des Ontariens. En 2023–2024, l'EECHE a ajouté un coordinateur provincial en matière de crimes de haine et en 2024-2025, elle a augmenté le nombre de ses membres de 18 à 21, ce qui comprend actuellement 19 services de police municipaux, le Service de protection parlementaire et la Police provinciale de l'Ontario.

Équipes mobiles d'intervention en cas de crise – Premières Nations

La Subvention pour les Équipes mobiles d'intervention en cas de crise – Premières Nations (EMIC-PN) permet aux services de police des Premières Nations d'embaucher des travailleurs en santé mentale et en toxicomanie pour soutenir leurs équipes mobiles d'intervention en cas de crise. Ce financement permet aux services de police de travailler avec des professionnels locaux de la santé mentale lorsqu'ils répondent à des appels liés à la santé mentale et à la toxicomanie. Entre 2021 et 2024, l'Ontario a alloué 5,04 millions de dollars sur trois ans aux services de police des Premières Nations par le biais de la Subvention pour les EMIC-PN).

Travailler avec les partenaires communautaires pour développer et améliorer les initiatives communautaires visant à éliminer toutes les expressions de racisme et de haine

Projet contre la haine en collaboration avec la Ville de London

Au printemps 2023, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme a annoncé un investissement de 500 000 dollars sur deux ans pour aider la Ville de London à mettre en place une campagne de lutte contre la haine. Depuis le début de l'année 2024-2025, la Ville de London s'est engagée avec plus de 80 organisations communautaires à informer le développement d'un portail en ligne pour les ressources contre la haine et une campagne locale d'éducation et de sensibilisation du public sur les différentes formes de haine, les moyens pour le public de signaler la haine, les soutiens pour l'intervention des témoins et les identités intersectionnelles de ceux qui sont victimes de la haine.

Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques

Les candidats retenus pour la Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques collaborent avec les services de police locaux pour mettre en œuvre des projets visant à résoudre des problèmes régionaux, tels que les crimes de haine. Le gouvernement de l'Ontario a investi plus de 1,4 million de dollars dans le cadre du cycle 2022–2024 de la Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques, qui a soutenu 17 projets, dont cinq étaient axés sur la lutte contre les crimes motivés par la haine en ligne.

Programmes des Centres de vie active pour personnes âgées

En 2023–2024, dans le cadre de son programme de centres de vie active pour les personnes âgées, le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité a investi environ 14 millions de dollars dans 316 programmes communautaires locaux qui favorisent la santé et le bien-être des personnes âgées, y compris les collectivités autochtones, noires et autres collectivités racialisées de l'Ontario. En 2024–2025, l'Ontario augmentera son investissement dans le programme pour fournir environ 15 millions de dollars pour les 316 programmes.

Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés

Les subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés, qui vont de 1 000 à 25 000 dollars, aident les organisations communautaires à offrir des possibilités d'inclusion sociale, de bénévolat et d'engagement communautaire aux personnes âgées, y compris celles issues des collectivités autochtones, noires et d'autres collectivités racialisées. Grâce à ce programme, en 2023–2024, le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité a investi environ 6 millions de dollars dans 283 projets communautaires locaux visant à soutenir un plus grand engagement communautaire des Ontariennes et Ontariens âgés.

Programmes de justice réparatrice

Le Programme de justice réparatrice visent à réduire la probabilité que les autochtones aient à l'avenir affaire au système judiciaire en favorisant la guérison, en renforçant la résilience et en rétablissant le lien entre les autochtones et leur identité culturelle. Le

programme améliore l'accès aux programmes de déjudiciarisation avant et après l'inculpation et aux options alternatives fondées sur les visions du monde, les lois et les processus de résolution des litiges autochtones.

Gladue Writer Program

Le Gladue Writer Program fait partie d'un investissement de 13,8 millions de dollars sur quatre ans du ministère du Procureur général. Le programme fournit des rapports Gladue aux juges qui prononcent les sentences, avec un compte rendu holistique des circonstances uniques d'une personne autochtone, qui doivent être prises en compte lors de la détermination de la sentence pour aider à remédier à la surreprésentation des personnes autochtones dans le système judiciaire. Le ministère du Procureur général continue de soutenir ces programmes en recherchant des possibilités de financement supplémentaires pour compléter le financement de l'Ontario.

Formation sur la sécurité culturelle autochtone

Pour lutter contre le racisme contre les Autochtones dans le système de soins de santé, le ministère de la Santé accorde un financement annuel d'un million de dollars à l'Indigenous Primary Health Care Council (IPHCC) pour la mise en œuvre d'un programme de formation sur la sécurité culturelle autochtone. En novembre 2023, le ministère a annoncé une amélioration du programme de formation de l'IPHCC, avec un million de dollars supplémentaires en 2023-2024 et 2024-2025.

En outre, par l'intermédiaire du ministère de la Santé, Santé Ontario propose treize cours en ligne sur les relations avec les autochtones et la sensibilisation culturelle, qui permettent d'acquérir des connaissances sur l'histoire et la culture des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des populations et collectivités autochtones urbaines.

Le gouvernement de l'Ontario investit un financement pluriannuel pour soutenir plusieurs projets de formation à la sécurité culturelle conçus et mis en œuvre localement par des autochtones, dont près de 2,7 millions de dollars en 2023-2024, 5,6 millions de dollars en 2024-2025 et 5,5 millions de dollars en 2025-2026. Plus de 27 000 personnes devraient être formées au cours de ces trois années.

Relations avec les Autochtones

Pour lutter contre le racisme et la haine envers les autochtones, le Ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme (<https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-affaires-civiques-et-du-multiculturalisme>) continue d'établir des relations avec les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les partenaires autochtones urbains et a accordé un financement à 10 organisations autochtones en 2023-2024 pour soutenir le renforcement des capacités et l'engagement, ainsi que des projets communautaires autochtones de lutte contre le racisme et la haine.

Politiques générales et responsabilisation

La province continue d'améliorer et d'étendre les outils et les stratégies de lutte contre le racisme afin de renforcer la responsabilité, de lutter contre le racisme systémique et de faire progresser l'équité raciale.

Déterminer et éliminer les disparités raciales

Amélioration des normes et de la formation du personnel enseignant

Conseils professionnels sur le racisme envers les Noirs au personnel enseignant

Les conseils professionnels servent de lignes directrices au personnel enseignant désireux d'améliorer sa pratique professionnelle, de promouvoir un comportement éthique et d'aborder les questions émergentes. Les conseils professionnels sur la lutte contre le racisme envers les Noirs fournissent au personnel enseignant des conseils sur la manière de créer des environnements d'apprentissage plus inclusifs et de lutter contre la discrimination, les préjugés et les stéréotypes.

Formation aux qualifications additionnelles (QA) sur le racisme envers les Noirs pour le personnel enseignant

Les enseignantes et enseignants de l'Ontario pourront obtenir une formation pédagogique adaptée à la culture et pertinente pour enseigner aux élèves le racisme envers les Noirs grâce à une QA en trois parties. Les dernières données indiquent que 112 enseignants ont terminé la partie 1 de la QA en 2022. Aucune donnée n'est actuellement disponible pour la partie 2 et le spécialiste. Des données supplémentaires seront bientôt disponibles et un plus grand nombre d'établissements d'enseignement proposeront la partie 2 et la qualification spécialisée additionnelles sur la lutte contre le racisme envers les Noirs.

Formation aux qualifications additionnelles (QA) pour le personnel enseignant en rapport avec les problèmes rencontrés par les collectivités juives

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a publié des lignes directrices sur l'enseignement relatif à l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme en juin 2024. Les prestataires utiliseront les lignes directrices pour élaborer une *QA* en trois parties qui fournira aux enseignantes et enseignants de l'Ontario une formation pédagogique pertinente et adaptée à la culture sur l'enseignement de l'Holocauste et de l'antisémitisme aux élèves.

Règlement de l'Ontario 304 (Calendrier scolaire, journées pédagogiques)

Dans le cadre des journées pédagogiques pour 2024-2025, le ministère de l'Éducation a indiqué que le soutien aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, ainsi que la lutte contre le racisme et la discrimination et l'inclusion de tous les élèves, devraient être intégrés dans tous les thèmes d'apprentissage professionnel. Les journées pédagogiques peuvent se dérouler sur une journée entière ou une demi-journée. Elles ont généralement lieu pendant les heures de cours et peuvent inclure des heures de cours dirigées par l'enseignant. Au total, il y a sept journées pédagogiques au cours d'une année scolaire.

Faute professionnelle

Le *Règlement de l'Ontario 437/97 (Faute professionnelle)* a été modifié en novembre 2020 afin de reconnaître les remarques et les comportement haineux comme une faute professionnelle au sein de la profession enseignante.

Pratiques de recrutement des enseignants par les conseils scolaires

Révocation du *Règlement de l'Ontario 274/12* et mise en œuvre de la Note de politique/programme (NPP) 165 sur les pratiques d'embauche des enseignants des conseils scolaires, afin d'ordonner aux conseils scolaires de mettre en œuvre des politiques d'embauche des enseignants équitables, cohérentes et transparentes, fondées sur les qualifications et le mérite des enseignants et sur leur capacité à répondre aux divers besoins de tous les élèves. Les conseils scolaires sont censés prendre des décisions en matière d'embauche conformément à la présente *NPP* et aux lois applicables, y compris le *Code des droits de la personne*, ainsi qu'aux conventions collectives des conseils scolaires.

Stratégie pour les collectivités prioritaires

La Stratégie pour les collectivités prioritaires a été élaborée pour mettre en œuvre des services et des stratégies adaptés à la culture et dirigés par la collectivité afin d'améliorer l'accès à une variété de services de soins de santé.

Avec plus de 740 000 interactions d'engagement communautaire, la Stratégie pour les collectivités prioritaires a offert un financement flexible adapté aux besoins émergents et évolutifs de leurs collectivités. En outre, les organismes autochtones responsables ont informé le modèle urbain de santé mentale autochtone et ont soutenu plus de 400 personnes avec des services de conseil en matière de santé mentale et de toxicomanie dans le cadre de la stratégie.

Le succès de la stratégie est dû au fait que les collectivités sont placées au centre de la conception des politiques et des programmes, en leur permettant d'identifier leurs besoins prioritaires et la meilleure façon d'y répondre. Cela a permis à 1 812 personnes d'être rattachées aux soins primaires, à plus de 21 563 personnes d'être connectées pour recevoir des dépistages actualisés du cancer, et à 9 892 personnes de recevoir des aides en matière de santé mentale et de toxicomanie directement de la part d'organismes responsables.

Élaboration et promotion de ressources de lutte contre le racisme

Le Cadre d'évaluation de l'impact sur les groupes racialisés (EIGR) a été actualisé pour devenir un processus en trois étapes, rationalisé et personnalisable, qui est utilisé dans l'ensemble du gouvernement. Le Cadre d'EIGR aide les ministères à identifier, à atténuer et à contrôler l'impact des politiques, des programmes et de la prestation de services sur l'équité raciale.

S'engager auprès des collectivités et sensibiliser le public aux initiatives du gouvernement en matière de lutte contre le racisme

Collaboration avec les partenaires des communautés

L'Ontario continue de s'engager activement auprès de diverses collectivités, y compris les collectivités racialisées, par l'intermédiaire de l'intervenant pour les perspectives communautaires et du Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances. Ils permettent d'identifier les besoins des collectivités sur le terrain et d'élaborer des politiques et des programmes adaptés afin de lever les obstacles et d'améliorer les résultats.

Poursuivre les processus de collecte de données fondée sur la race de l'Ontario et soutenir la responsabilité en évaluant les progrès des efforts de lutte contre le racisme et de la Stratégie de lutte contre le racisme

Mise en œuvre de la collecte de données fondées sur la race dans les domaines et initiatives régis par la *Loi de 2017 contre le racisme* (LCR)

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme supervise la mise en œuvre des Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique (<https://www.ontario.ca/fr/document/normes-relatives-aux-donnees-en-vue-de-reperer-et-de-surveiller-le-racisme-systemique>). À compter du 1^{er} janvier 2023, les neuf domaines réglementés dans les secteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la justice collectent des données fondées sur la race et s'efforcent de se conformer à la *Loi de 2017 contre le racisme* (<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/17a15>) et aux normes relatives aux données. La collecte de ces données aide les organisations du secteur public à prendre des décisions politiques et programmatiques mieux fondées sur des données probantes afin d'améliorer les résultats pour les collectivités autochtones, noires et autres collectivités racialisées.

Cibles et indicateurs

Des cibles et des indicateurs (<https://www.ontario.ca/fr/page/plan-strategique-triennal-de-lontario-contre-le-racisme-cibles-et-indicateurs>) ont été établis en 2019 pour permettre à la province de suivre les progrès de la collecte de données fondées sur la race. Les neuf secteurs réglementés sont tenus de communiquer leurs taux annuels de conformité et de réponse. Les taux de conformité désignent le pourcentage de programmes, de services et de fonctions régis par la *Loi de 2017 contre le racisme* (<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/17a15>) qui collectent des données fondées sur la race. Les taux de réponse font référence au pourcentage de réponses de personnes qui fournissent volontairement leurs informations personnelles basées sur la race ou, dans le contexte des rapports sur le recours à la force, au pourcentage de policiers qui déclarent leur perception de la race des sujets.

Secteur de la protection de l'enfance

Sociétés d'aide à l'enfance

En Ontario, en vertu de la Directive : CW003-21 (<https://www.ontario.ca/fr/document/directives-formulaires-et-lignes-directrices-des-services-de-protection-de-lenfance/directive-cw-003-21-collecte-et-communication-des-donnees#>):

~:text =Participation%20facultative%20et%20aptitude%20%C3%A0%20consentir%C2%A0%E2%80%93%20Un%20enfant%20ou%20un%20jeune%20est%20p en vertu de la loi CW003-21, toutes les sociétés d'aide à l'enfance non autochtones (sociétés) sont tenues de collecter des données identitaires autodéclarées et volontaires auprès des enfants et des jeunes qu'elles desservent. Il s'agit notamment de données fondées sur la race, conformément à la *Loi de 2017 contre le racisme* de l'Ontario et aux Normes de données contre le racisme.

Le taux de conformité global pour 2023–2024 est de 100 %. Au 21 juin 2024, le taux de réponse des 37 sociétés non autochtones est de 54,7 %.

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires est en train d'actualiser la façon dont il recueille les données relatives à l'identité afin qu'elles soient collectées, rapportées et utilisées dans l'ensemble des programmes pour promouvoir l'équité. Cette démarche vise à soutenir la préparation du respect des obligations de déclaration en vertu de la *Loi de 2017 contre le racisme* et des Normes relatives aux données sur l'antiracisme, à améliorer l'utilisation et l'exactitude des données et à renforcer la confiance dans le processus de collecte.

Secteur de l'éducation

Pour 2023–2024, le taux de conformité a été de 100 % dans les 72 conseils scolaires engagés dans la collecte de données fondées sur la race en Ontario, les taux de réponse variant de 7 % à 83 % d'un conseil scolaire à l'autre. Les conseils scolaires collectent des données à des moments et à des fréquences différents, en fonction de leur processus local.

Le ministère de l'Éducation continue d'aider les conseils scolaires à renforcer leur capacité à collecter, analyser, communiquer et utiliser des données démographiques volontaires sur les élèves, y compris des données fondées sur la race. Afin d'assurer la cohérence de la façon dont les conseils scolaires mesurent et communiquent les progrès accomplis en matière de résultats des élèves, le ministère a établi le *Règlement de l'Ontario 224/23 (priorités provinciales en éducation – rendement des élèves)*

(<https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/230224>) et a publié un cadre pour le plan de réussite des élèves afin d'orienter la planification de l'amélioration des conseils scolaires. Les conseils scolaires sont censés analyser les données volontaires basées sur la race concernant les mesures standardisées et créer des plans d'action pour remédier aux disproportions identifiées.

Secteur de la justice

Procédure de mise en liberté sous caution

Depuis le 1^{er} juillet 2021, au nom du ministère du Procureur général (MPG), Aide juridique Ontario (AJO) recueille des données fondées sur la race des clients de l'avocat de service de l'AJO qui sont accusés d'une infraction et doivent comparaître devant le tribunal des cautionnements. L'AJO a mis à jour son portail pour les avocats afin de collecter des données sur les résultats des affaires, telles que les libérations sous caution, afin d'améliorer sa capacité à collecter des données basées sur la race.

De juillet 2023 à juin 2024, le taux de conformité était de 12 %, ce qui indique que l'AJO a cherché à collecter des données auprès de 12 % de la population totale en liberté sous caution de l'Ontario (Remarque : Tous les accusés en liberté sous caution ne sont pas servis/vus par l'AJO). Sur cette partie, 62 % des répondants ont accepté de participer à la collecte de données de l'AJO et de partager ces données avec le MPG. Ainsi, en vertu de la *Loi de 2017 contre le racisme*, environ 7,4 % (c'est-à-dire 62 % de 12 %) de la population en liberté sous caution de l'Ontario ont accepté de partager avec le MPG les données recueillies par l'AJO.

Unité des enquêtes spéciales

Depuis le 1^{er} octobre 2020, l'Unité des enquêtes spéciales (UES) recueille des données fondées sur la race. Le 17 octobre 2023, l'UES a publié une analyse des données raciales réalisée par des chercheurs de l'Université Wilfrid Laurier entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021. L'UES examine les recommandations visant à améliorer la qualité et la quantité des données disponibles et, dans la mesure du possible, s'efforcera de les mettre en œuvre.

Au 30 mars 2024, le taux de conformité est de 100 % et le taux de réponse est de 18,5 %.

L'Agence des plaintes contre les forces de l'ordre (APFO – anciennement Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police)

Depuis le 1^{er} avril 2020, l'APFO recueille des données sur la race afin d'identifier les inégalités raciales, de contribuer à l'élaboration de politiques et de procédures et de veiller à ce que nos enquêtes et nos décisions ne soient pas entachées de préjugés. L'APFO a terminé l'analyse de trois années de données et se prépare à publier l'ensemble des données et l'analyse.

Pour 2023–2024, le taux de conformité global est de 100 % et le taux de réponse est de 78 %.

Recours à la force, services policiers

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les rapports sur le recours à la force comprennent des informations sur la perception de la race par un agent de police lorsqu'il a fait usage de la force dans l'exercice de ses fonctions. Le ministère a commencé avec succès à rédiger les rapports sur le recours à la force par la police, exigés par la province en 2023. Le taux de conformité du programme est actuellement de 100 %.

Services correctionnels

Le solliciteur général (<https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-solliciteur-general>) recueille des données fondées sur la race depuis le 1^{er} août 2020. Le 30 mai 2024, le ministère a révisé le script/formulaire de consentement décrit dans les Normes relatives aux données afin d'améliorer la qualité des données utilisées pour identifier et surveiller les disparités raciales potentielles et pour aider à combler les lacunes, à éliminer les obstacles et à faire progresser le traitement équitable des personnes impliquées dans la justice.

En mars 2024, le taux de conformité du programme est de 100 % et le taux de réponse du programme est de 66,8 %.

Justice pour la jeunesse

La Division de la justice pour la jeunesse du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires recueille des données sur l'identité depuis mars 2018. La Division de la justice pour la jeunesse continue de collaborer avec les partenaires ministériels et de recueillir des commentaires par le biais de collaboration afin d'éclairer la conception et l'analyse des rapports. Une analyse préliminaire de base est en cours pour évaluer la qualité et l'exhaustivité des données.

Pour 2023–2024, le taux de conformité global est de 100 %. Au 12 mars 2024, le taux de réponse des jeunes fournissant des informations personnelles fondées sur la race est de 71 %.

Perspectives d'avenir

L'Ontario continuera à travailler avec l'ensemble du gouvernement et avec les partenaires et organisations communautaires pour lutter contre le racisme et la haine dans la province. Les engagements de *Bâtir un Ontario plus fort et plus inclusif : Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme* (<https://www.ontario.ca/fr/page/batir-un-ontario-plus-fort-et-plus-inclusif-plan-strategique-de-lontario-contre-le-racisme>) ne sera pas réalisé en une seule année. Ces engagements constitueront une priorité permanente dans les mois et les années à venir.

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme continuera à soutenir la mise en œuvre de la collecte de données fondées sur la race dans les secteurs de la justice, de l'éducation et de la protection de l'enfance, et à fournir des rapports annuels pour partager des informations sur les progrès de la stratégie, alors que nous nous efforçons de construire un Ontario où tous ont les outils et les possibilités de réussir et de bâtir un meilleur avenir pour eux-mêmes, leurs familles et leurs collectivités.

Annexe – Accent : Progrès de la Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs de l'Ontario

La Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs (<https://www.ontario.ca/fr/page/la-strategie-de-lutte-contre-le-racisme-envers-les-noirs-de-lontario>) a été créée dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine 2015-2024. Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme continue de progresser vers l'élimination des disparités pour les Ontariennes et Ontariens noirs dans les secteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la justice. Grâce à cette stratégie, les ministères partenaires ont identifié des données de référence et des mesures et objectifs rendus publics, ce qui a permis d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des services visant à lutter contre le racisme systémique et à favoriser les résultats pour la population noire de l'Ontario.

Secteur de la protection de l'enfance

L'Ontario investit 800 000 dollars par an pour soutenir le Programme Une vision une voix (UVUV), qui vise à lutter contre le racisme envers les Noirs et à améliorer les résultats et l'accès à des services culturellement adaptés pour les enfants, les jeunes et les familles noirs dans le système de protection de l'enfance. Plusieurs avancées ont été réalisées au cours de l'année écoulée :

- Mise en place d'un comité d'action pour la jeunesse afin de s'assurer que la voix des jeunes est prise en compte dans l'élaboration des politiques, des pratiques et des initiatives destinées à favoriser des résultats positifs dans l'ensemble du système de protection de l'enfance.
- Faciliter l'élargissement du PowerUp! Symposium, qui réunit de jeunes Noirs ayant vécu des expériences dans le système de protection de l'enfance, afin de les aider à établir des liens et de s'assurer qu'ils sont entendus et qu'ils ont les moyens d'agir.
- Développer *Kujali : Prendre soin des enfants noirs – formation à la sensibilisation culturelle pour les familles d'accueil*. La formation est conçue pour permettre aux parents d'accueil d'acquérir des compétences et des connaissances essentielles afin d'accroître leur capacité à s'occuper du bien-être social, émotionnel et physique des enfants et des jeunes noirs.

Plan d'action pour les jeunes noirs

Cette année, l'Ontario investit 30,5 millions de dollars dans le Plan d'action pour les jeunes Noirs (PAJN), mis en œuvre par le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme et le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.

Le PAJN s'efforce d'obtenir de meilleurs résultats pour les enfants, les jeunes et les familles noirs de l'Ontario. Il s'agit de plusieurs initiatives axées sur la prévention et spécifiquement conçues pour soutenir les enfants, les jeunes et les familles noirs dans les collectivités cibles de la province.

Le ministère des Services sociaux a continué à soutenir avec succès a continué à soutenir avec succès des programmes culturellement adaptés pour aider les jeunes Noirs en danger et à haut risque :

- Programme Stop, n'agis pas, Analyse et Planifie (SNAP)
- Programme de mentorat pour les jeunes (PMJ)
- Programme des intervenants auprès des jeunes (PIAJ)
- Fonds Perspectives Jeunesse (FPJ) (y compris une subvention pour la relance économique et la résilience)

Les programmes pour la jeunesse adaptés à la culture dans le cadre du PAJN (par exemple, SNAP, PMJ, PIAJ et FPJ) fournissent aux enfants, aux jeunes et à leurs familles noirs des mesures de prévention et d'intervention précoce adaptées à la culture afin d'améliorer leur bien-être, de surmonter les obstacles et d'augmenter leurs chances de réussite dans l'éducation, l'emploi et l'inclusion dans la collectivité.

Secteur de l'éducation (de la prématernelle à la 12^e année)

Tous les conseils scolaires de l'Ontario sont engagés dans la collecte, l'analyse et l'utilisation de données démographiques et se trouvent à différents stades de développement. Les conseils scolaires exploitent ces données pour soutenir l'apprentissage et le développement professionnels du personnel :

- cibler les soutiens et les programmes pour les collectivités
- informer les plans stratégiques
- informer les pratiques de sensibilisation de la collectivité

Le gouvernement collabore directement avec les conseils scolaires afin d'améliorer les résultats scolaires des élèves noirs. Un financement est accordé à certains conseils scolaires, dont le TDSB et le Peel District School Board, pour renforcer la capacité des

cadres supérieurs et des éducateurs à mettre en place des pratiques d'enseignement culturellement pertinentes dans les salles de classe en s'attaquant au racisme et à la discrimination systémiques dans les salles de classe.

Secteur de la justice

Les divisions de la justice au sein du gouvernement ont lancé plusieurs initiatives adaptées à la culture pour soutenir les personnes noires impliquées dans la justice et le personnel correctionnel.

- Le Programme de soutien à l'emploi pour les Noirs, lancé dans deux établissements correctionnels et un centre de justice pour mineurs, vise à aider les Noirs impliqués dans la justice à réussir leur réinsertion dans la collectivité.
- Le Programme d'excellence pour les Afro-Canadiens fournit des ressources éducatives afin d'aider les participants à surmonter des situations difficiles et à réussir à lutter contre la discrimination systémique.
- Le projet de bibliothèque afrocentrique et autochtone est une initiative de collaboration entre le ministère du Solliciteur général et un groupe communautaire dirigé par des Noirs, qui vise à faire circuler des ouvrages écrits par et sur les populations noires et autochtones dans les établissements pénitentiaires.
- La série de conférence Black Speaker Series permet aux personnes noires impliquées dans la justice d'avoir accès à des modèles noirs, à des chefs d'entreprise et à des leaders communautaires, ainsi qu'à des personnes ayant une expérience vécue réaliste.

Perspectives d'avenir

La décennie écoulée a été riche d'enseignements pour l'Ontario, qui s'efforce de progresser dans la mise en œuvre de sa stratégie de lutte contre le racisme noir. L'Ontario poursuit son engagement auprès des collectivités noires et des organisations dirigées par des Noirs dans de multiples secteurs. Grâce à des réformes des politiques et des programmes, l'Ontario continuera à éliminer les disparités et les disproportions qui affectent négativement les personnes et les collectivités noires. Ensemble, nous contribuerons à créer un Ontario plus inclusif, où il fait bon vivre pour tout le monde.